

3. Investissement dans des collectivités durables



Dans nos villages et nos petites et grandes villes, la lutte s'intensifie pour conserver un niveau de vie acceptable. Les municipalités rurales, les écoles et les conseils de santé n'ont plus les moyens de se doter des infrastructures nécessaires.¹¹ Nous devons investir dans l'avenir de nos collectivités pour que tous puissent profiter de la prospérité du Canada. Le RCDÉC incite le gouvernement à soutenir des initiatives de développement économique communautaire favorisant la viabilité sociale, économique et environnementale.

Soutenir la revitalisation urbaine et rurale. Nous devons nous concentrer sur le développement économique communautaire des régions rurales et urbaines par le prolongement et l'élargissement du Partenariat rural canadien et par l'établissement d'un nouveau partenariat fédéral avec les organisations non gouvernementales, les municipalités et la Fédération canadienne des municipalités.

Offrir aux nouveaux arrivants les outils nécessaires pour contribuer. Au Canada, l'économie, la culture, la société et le marché du travail bénéficient grandement de l'apport des immigrants et des réfugiés. Pourtant, les « nouveaux arrivants » ont de plus en plus de mal à s'installer et à s'intégrer. Nous demandons à la ministre de la Citoyenneté et de

l'immigration d'axer les programmes et les ententes en matière d'établissement des immigrants sur la prestation d'un soutien efficace au développement économique communautaire et coopératif de façon à ce que les membres des collectivités d'immigrants et de réfugiés puissent réussir leur intégration et devenir autonomes.

Promouvoir la production et la distribution alimentaires locales. Les Canadiennes et les Canadiens exigent des systèmes agricole et alimentaire plus viables et les agriculteurs locaux tentent de répondre à la demande. Toutefois, le Cadre stratégique pour l'agriculture au Canada n'a offert que très peu de soutien à ces initiatives. Nous demandons au gouvernement du Canada de tenir compte de la sécurité alimentaire et des intérêts agricoles locaux lors de l'élaboration de son cadre stratégique en matière d'agriculture, et de mettre un accent soutenu sur le développement économique communautaire dans le but d'accroître la sécurité alimentaire, de contrer le changement climatique et de favoriser la revitalisation rurale.

Donner aux collectivités le pouvoir de lutter contre le changement climatique. Sur le plan individuel, les Canadiennes et les Canadiens ont déjà commencé à s'attaquer aux changements climatiques en

effectuant un virage vers les « modèles d'entreprise verte » et en modifiant leurs habitudes personnelles de consommation. Mais le gouvernement fédéral doit les appuyer dans leurs démarches en s'engageant à respecter le protocole de Kyoto et en offrant son soutien aux initiatives de développement durable menées par les collectivités pour réduire les émissions de gaz carbonique et lutter contre les changements climatiques.

Investir dans l'enfance. Nous promovons la création d'un programme national de services de garde à l'enfance universel et complet qui permettrait de réduire la pauvreté chez les enfants et qui appuierait la participation sociale et économique complète de toute la population canadienne. Nous sommes d'avis que l'établissement d'une stratégie nationale en matière de garde d'enfants témoignant d'un réel engagement à créer des places permanentes dans des garderies sans but lucratif ou coopératives est essentiel pour alléger le fardeau des parents qui travaillent.

Des documents d'information exhaustifs sont publiés sur le site web du RCDÉC au www.ccednet-rcdec.ca



Références

¹ Armine Yalnizyan. *The Rich and the Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*. Canadian Center for Policy Alternatives. March 2007.
² Urban Poverty Project. *Neighbourhood Poverty*. Canadian Council on Social Development. October 2007.
³ Micheal Toye and Jennifer Infanti, *Social Inclusion and Community Economic Development*. Pan-Canadian Development Learning Network Project/ Canadian Community Economic Development Network. August, 2004.
⁴ Government of Canada Co-operative Secretariat, *Co-operatives in Canada*. December, 2003.
⁵ Armine Yalnizyan. *The Rich and the Rest of Us: The Changing Face of Canada's Growing Gap*. Canadian Center for Policy Alternatives. March 2007.

⁶ Caryl Arundel, *Falling Behind: Our Growing Income Gap Federation of Canadian Municipalities*. August, 2003.
⁷ Income Statistics Division, *Low Income Cut-Offs for 2006*. Income Series Research Papers, Statistics Canada. 2007.
⁸ Ekuwa Smith, *Does a Rising Tide Lift All Boats? Labour Market Experiences and Incomes of Recent Immigrants 1995-1998*. Canadian Council on Social Development. February, 2002.
⁹ World Bank. *New Paths to Social Development*. 2000. <http://econ.worldbank.org/wdr>.
¹⁰ Sophie Lefebvre, "Housing: An Income Issue." *Perspectives on Labour and Income* (Vol 3.2) 2002.
¹¹ Raphael, Dr. Dennis. *Poverty, Income Inequality and Health in Canada*. School of Health Policy and Management, York University. June 2002.

The Canadian CED Network
Le Réseau canadien de DÉC

Réseau canadien de DÉC

59, rue Monfette, CP. 119E
Victoriaville, QC G6P 1J8

Tél. : (819) 795-3056
Fax : (819) 758-2906
Sans frais : 1-877-202-2268

Devenez membre, consultez : www.ccednet-rcdec.ca

Le RCDÉC est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de Revenu Canada. Vos dons sont bienvenus. Numéro de charité : 868801341 RR 0001

Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Des communautés plus fortes au Canada Un Canada fort de ses communautés

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) se joint à tous ceux et celles qui s'inquiètent de l'accroissement des disparités économiques et sociales au Canada. Dans les pages qui suivent, nous présentons des recommandations concernant l'adoption d'une approche de développement économique communautaire qui permettrait d'enrayer la pauvreté et de donner un nouveau souffle aux collectivités.

Nous croyons qu'il est grand temps de s'ouvrir au changement.

Le Réseau canadien de développement économique communautaire est une association impartiale regroupant des organismes communautaires des quatre coins du pays. Le RCDÉC représente des centaines d'organismes et de praticiennes et praticiens de développement économique communautaire (DÉC) venant des quatre coins du Canada. Il vise à faire valoir le DÉC comme un modèle de développement économique efficace intégrant des objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

Le DÉC a fait ses preuves relativement à la création de richesse et d'emplois, au développement de l'innovation et à l'amélioration de la productivité et du bien-être collectifs. Grâce à une approche globale dans le cadre où chaque partie joue un rôle actif, le DÉC transforme les collectivités afin qu'il soit agréable d'y vivre et d'y travailler.



Programme axé sur les collectivités

1. Création d'économies locales plus justes et plus fortes
2. Lutte contre la pauvreté et l'itinérance
3. Investissement dans des collectivités durables

Développement économique communautaire Une approche intégrée pour améliorer la vie des collectivités

Le développement économique communautaire porte sur la prise de mesures locales visant à créer des débouchés économiques et à améliorer les conditions sociales et environnementales des collectivités. Il tient compte du fait que le développement durable nécessite l'adoption

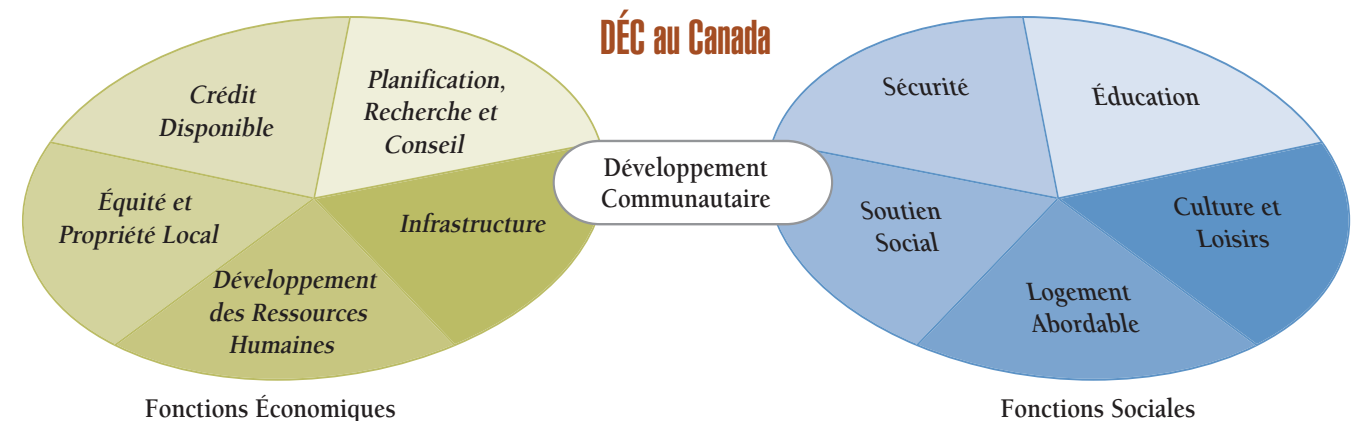


d'une approche intégrée pour s'attaquer aux problèmes complexes des collectivités. Les priorités stratégiques comprennent les éléments suivants : changements économiques structurels, propriété des ressources sur le plan local, développement social, administration environnementale, développement du marché du travail et accès aux capitaux.

Le DÉC encourage les gens à prendre leur avenir en main en procédant à un renouveau systématique conçu et géré localement.

Le DÉC est une approche qui fonctionne réellement.

Les inégalités ne cessent de s'accroître au Canada. Dans une économie pourtant prospère, le fossé entre les collectivités riches et défavorisées continue de s'élargir. Un récent sondage a permis de constater que le revenu de 49 % des Canadiennes et Canadiens se situait à quelques centaines de dollars seulement du seuil de pauvreté.¹ Ainsi, un grand nombre de collectivités rurales, urbaines et marginalisées se battent pour garder la tête hors de l'eau. Nous devons les aider.



Source: The Centre for Community Enterprise

1. Création d'économies locales plus justes et plus fortes



Dans bien des secteurs ruraux et urbains du Canada, les économies locales sont en difficulté, car elles n'ont pas accès aux marchés et souffrent du manque d'occasions d'affaires durables.²

Le développement économique communautaire donne la possibilité de renverser ces tendances inquiétantes. Déjà, de nombreuses collectivités du Canada ont pu freiner leur déclin grâce à la mise en œuvre de politiques mettant l'économie locale à l'avant-plan. Toutefois, ces efforts de reconstruction et de revitalisation doivent être soutenus par des lois.

Le RCDÉC préconise l'adoption de politiques favorisant la création d'économies locales plus justes et plus fortes. Nous recommandons la modification des politiques fédérales et provinciales de sorte qu'elles appuient et encouragent les économies locales en accordant aux entreprises sociales et au développement coopératif la place qui leur revient.

Créer un fonds d'investissement dans les entreprises sociales. Une récente étude sur les entreprises sociales révèle que le principal obstacle à la durabilité des entreprises sociales était la difficulté à d'obtenir des capitaux patients.³ Un fonds d'investissement en capitaux patients destiné aux entreprises sociales permettrait aux collectivités de surmonter leurs difficultés en matière de financement et d'optimiser leurs efforts, puisque ces capitaux spécialisés sont nécessaires à la stabilité et à la croissance de leurs entreprises.

Instaurer un crédit d'impôt admissible aux REÉR. Les organismes de DÉC ont besoin de capitaux permanents. Comme ces derniers sont difficilement accessibles, nous proposons l'établissement d'un crédit d'impôt pour le DÉC admissible aux REÉR. Cette mesure s'adresserait aux Canadiennes et aux Canadiens souhaitant investir dans un fonds d'investissement en développement économique communautaire, lequel serait géré par des associations locales sans but lucratif.

Appuyer les politiques d'achat local. Selon le modèle d'entreprise traditionnel, il est rare que les profits demeurent au sein de la collectivité où ils ont été produits. Lorsque des régions adoptent des politiques visant à conclure des contrats et à acheter des biens et des services localement, les dollars fiscaux continuent de circuler localement au lieu de s'envoler vers d'autres horizons.

Créer un milieu favorable à la croissance des coopératives et des entreprises sociales. Au cours des dernières années, le financement accordé sous forme de subventions et de contributions a alourdi la bureaucratie existante et multiplié les obstacles pour le secteur. Nous demandons l'accélération de la réforme des programmes de subventions et de contributions s'adressant au secteur communautaire sans but lucratif et recommandons la prolongation et l'élargissement de l'Initiative pour le développement coopératif afin d'accroître le soutien accordé à ce secteur.

Les entreprises sociales et les coopératives ont une incidence sur de vastes secteurs de notre population.

Le secteur coopératif possède des actifs de plus de 215 milliards de dollars et constitue une source d'emploi, de revenu et de stabilité communautaire dans bien des régions.⁴

Les coopératives et les entreprises sociales s'adonnent à des activités variées : épicerie, distribution de matériel agricole, formation des immigrants et intégration au marché du travail, distribution d'énergie éolienne, prestation de crédit, soutien et formation aux entreprises, logement et services alimentaires municipaux. Elles rassemblent des gens compétents, offrent une mine de possibilités et engendrent une fierté locale certaine. De plus, elles assurent un engagement social à l'égard de l'amélioration de la collectivité.

Le DÉC en action

La **Core Neighbourhood Youth Co-operative** de la Saskatchewan offre aux jeunes issus d'une famille à faible revenu des occasions de développer leurs habiletés et leur leadership et d'acquiescer de l'expérience.



Il est si facile de se perdre dans le système. La coop donne aux jeunes l'occasion de retourner à l'école ou d'obtenir des crédits sur le terrain si c'est ce qu'ils désirent. Ils peuvent ainsi travailler, parfaire leurs compétences et enrichir leur CV. Ils retrouvent parfois même le goût d'étudier.

— Allysha Larsen, CNYC

L'inégalité du revenu et la pauvreté sont des réalités au Canada

L'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'agrandit.

- En 1976, 10 % des familles les plus riches gagnaient 31 fois plus que les 10 % des familles les plus pauvres. En 2004, elles gagnaient 82 fois plus, le taux a presque triplé depuis 1976.
- De 1976 à 1979, la moitié des revenus familiaux les plus faibles gagnait 27 % des revenus totaux. Malgré l'augmentation de la charge de travail, ce pourcentage a chuté à 20,5 % entre 2001 et 2004.
- En 1984, 20 % des familles les plus riches possédaient 69 % de la richesse totale des ménages. En 2005, ce pourcentage a augmenté à 75 %.⁵
- De 1976 à 2004, environ 80 % des revenus familiaux et revenus familiaux après impôt sont restés stables ou ont diminué, pour les familles les plus pauvres les revenus ont baissé.⁶
- In 2005, plus de 2 millions de Canadiennes et de Canadiens vivaient dans la pauvreté, selon la définition du taux de faible revenu donnée par Statistique Canada.⁷
- En 1998, les revenus et salaires annuels des nouveaux immigrants étaient un tiers plus bas que ceux des autres Canadiens. Le salaire horaire était 18 % moins élevé.⁸



2. Lutte contre la pauvreté et l'itinérance



Dans un pays aussi prospère que le Canada, chacun devrait être en mesure de combler ses besoins de base en ayant accès à des aliments sains, à un logement sécuritaire et abordable, à de l'eau potable et à l'éducation.⁹ Malheureusement, il s'agit encore d'une réalité inaccessible pour bien des gens, c'est pourquoi la lutte contre la pauvreté doit se hisser au premier rang de notre liste de priorités.

À notre avis, tous les partis politiques fédéraux doivent s'engager à élaborer de meilleures politiques pour appuyer les collectivités dans leurs efforts de réduction de la pauvreté et de l'itinérance. Nous demandons du soutien à la création de possibilités économiques et sociales durables pour les groupes les plus marginalisés.

Réformer les programmes fédéraux de prestations pour enfants, d'AE et de pensions de sorte qu'ils offrent un meilleur soutien aux Canadiennes et aux Canadiens gagnant un faible revenu. Ces programmes doivent venir en aide à celles et ceux dont le mode de vie a été affecté par un changement, de façon à leur donner les moyens de redevenir autonomes.

Modifier la structure fiscale à l'avantage des Canadiennes et Canadiens gagnant un faible revenu. Offrir aux gens moins favorisés un allègement fiscal pour leur permettre d'acquiescer des biens et d'épargner afin de sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Mettre sur pied un programme de dépenses exhaustif pour le logement social à l'intention des Canadiennes et Canadiens ayant un faible revenu. Au Canada, un million et demi de ménages ont désespérément besoin d'un logement convenable et abordable.¹⁰ Nous proposons le renouvellement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et du Programme d'aide à la remise en état des logements, la prolongation de ces initiatives pour une durée de cinq ans, l'élargissement du mandat de l'Initiative de partenariats en action communautaire, ainsi

que la remise des 45 millions de dollars issus des réductions budgétaires annuelles à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Soutenir la stimulation de l'emploi au moyen d'approches de développement économique communautaire dans le but de réduire la pauvreté. Le RCDÉC prend position en faveur de l'augmentation du financement accordé aux organismes de développement de l'emploi qui favorisent le développement global des personnes défavorisées sans emploi pour les aider à s'intégrer pour de bon à la population active.

Faire adopter un plan d'action national en matière d'itinérance par les trois niveaux gouvernementaux en concertation avec les organismes communautaires afin de cerner les causes fondamentales de cette problématique et de concevoir des solutions efficaces pour s'efforcer de la régler.

Augmenter l'aide au développement et accepter d'annuler les dettes. Nos membres se disent très préoccupés par l'endettement et la pauvreté observés dans les collectivités du Sud et demandent l'adoption de politiques appuyant et favorisant le commerce équitable.

